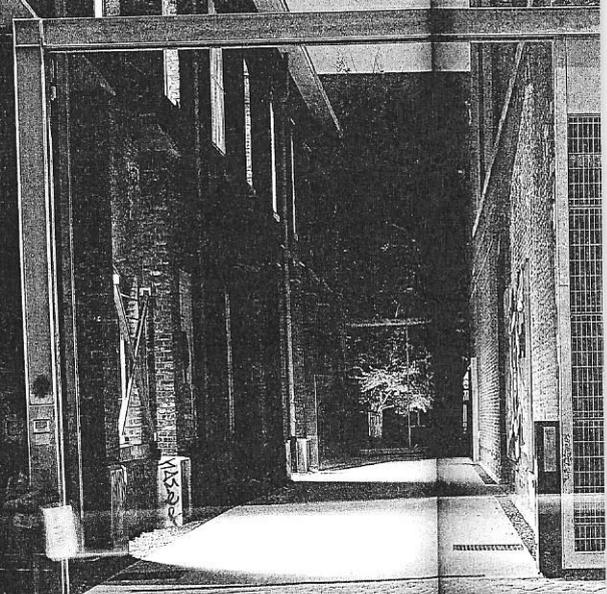
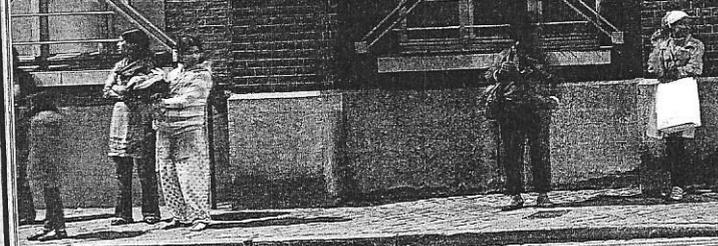
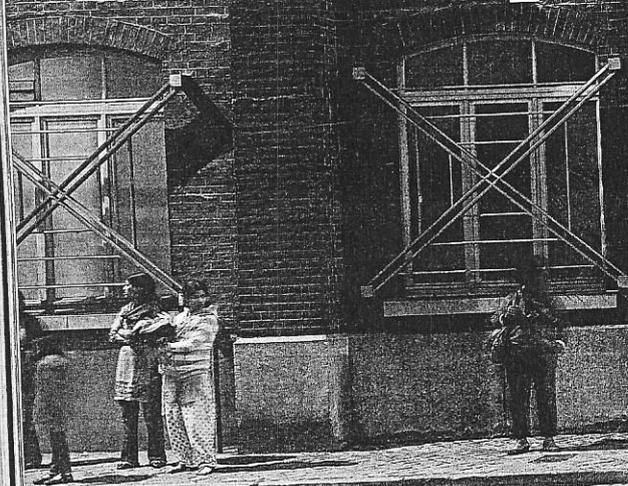


A+, n° 228, février-mars 2011
pp 42-46

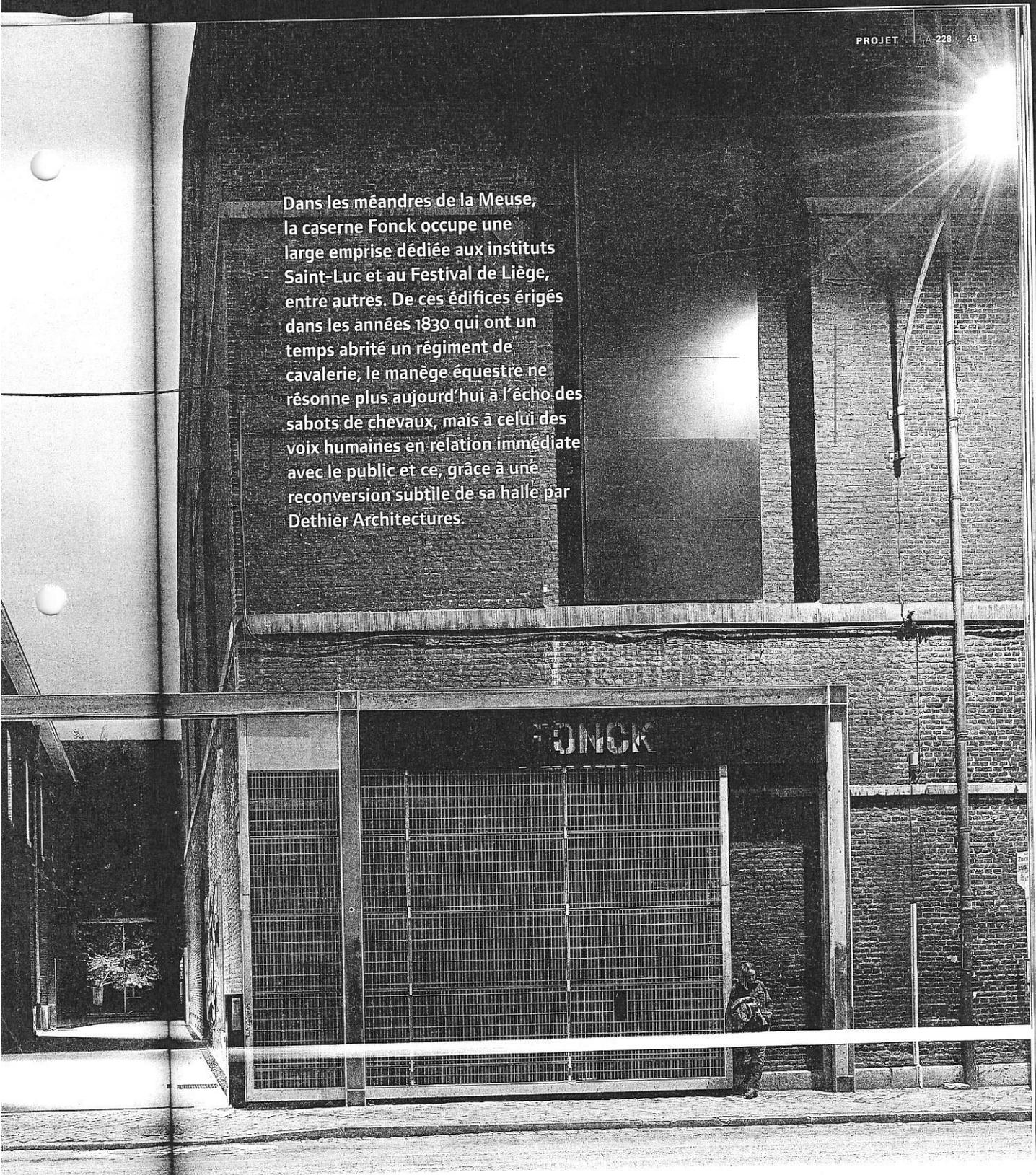
Avenue Faurie

texte ISABEL MACROU
photographie SÉVERE BRISON

Chirurgie historique



Dans les méandres de la Meuse, la caserne Fonck occupe une large emprise dédiée aux instituts Saint-Luc et au Festival de Liège, entre autres. De ces édifices érigés dans les années 1830 qui ont un temps abrité un régiment de cavalerie, le manège équestre ne résonne plus aujourd'hui à l'écho des sabots de chevaux, mais à celui des voix humaines en relation immédiate avec le public et ce, grâce à une reconversion subtile de sa halle par Dethier Architectures.



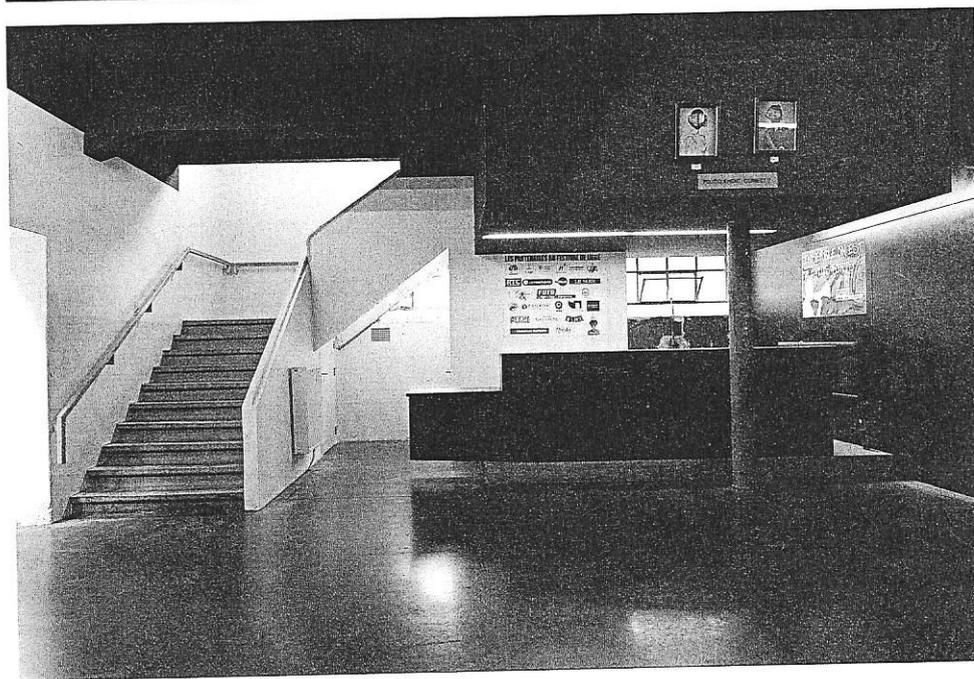
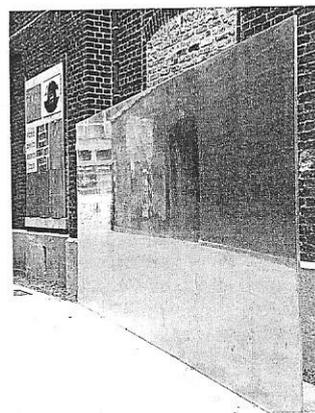
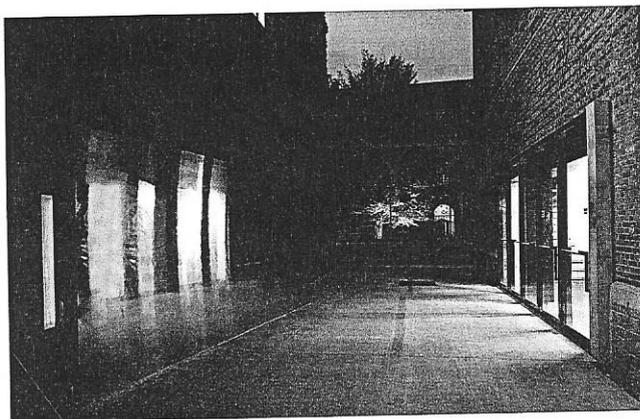
Fonck: c'est le nom du premier soldat belge tué en 1914, un cavalier. Dans l'ensemble orthométré des bâtiments en briques, l'ancien manège de 1837 n'exhibe rien de l'intervention contemporaine réalisée par Daniel Dethier. Eu égard au patrimoine existant, ce dernier œuvre heureusement avec le génie du lieu, et pratique une chirurgie esthétique non défigurante. Une gageure, étant donné les équipements techniques nécessaires pour aider les arts de la scène à trouver leur juste souffle dans cet écrin. Avant tout, l'architecte débarrasse le corps de bâtiment des appendices qui s'étaient greffés au cours du temps

à sa carrure, afin d'affirmer autonomie et caractère constructif identitaire. Il réoriente ensuite l'édifice en créant l'entrée principale sur le passage qui relie la rue Ransonnet à la cour de l'ancienne caserne. Pour une meilleure lisibilité urbaine, la couverture en polycarbonate de cet interstice urbain est retirée; seules des grilles en caillbotis métallique obturent, occasionnellement, cette traversée semi-publique. Là, une œuvre de l'artiste Jean Glibert courbe la perspective par effet miroir et renvoie sur son verso un halo orangé sur la paroi mitoyenne. Une attraction visuelle a priori nécessaire dans cet

étranglement, signal qui complète l'estampillage en lettres défoncées sur la rue du lieu de spectacle.

Pour pénétrer dans l'ancre, les épais murs de briques (1,20 m) sont tronçonnés à la scie métallique au format des ouvertures nécessaires vers le hall et la grande salle. Chape en béton teinté noir dans la masse, linteaux en béton brut, découpes laissées vives pour rendre compte de la chair de l'existant et compléments métalliques pour les parties plus légères: le vocabulaire architectonique mis en œuvre ne jure pas avec l'original. Sans basculer dans l'esthétique soulignée du Palais

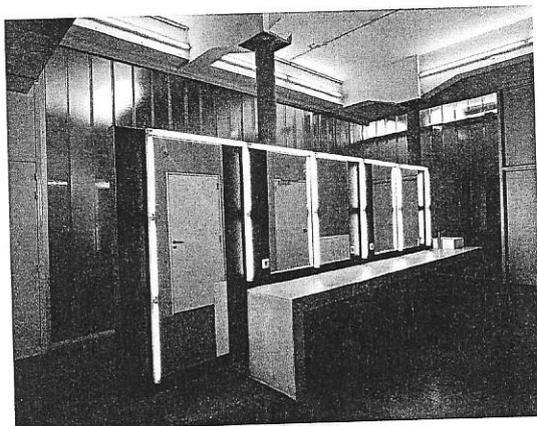
Dans le passage qui relie la rue Ransonnet à la cour de l'ancienne caserne, une œuvre de l'artiste Jean Glibert courbe la perspective par effet miroir



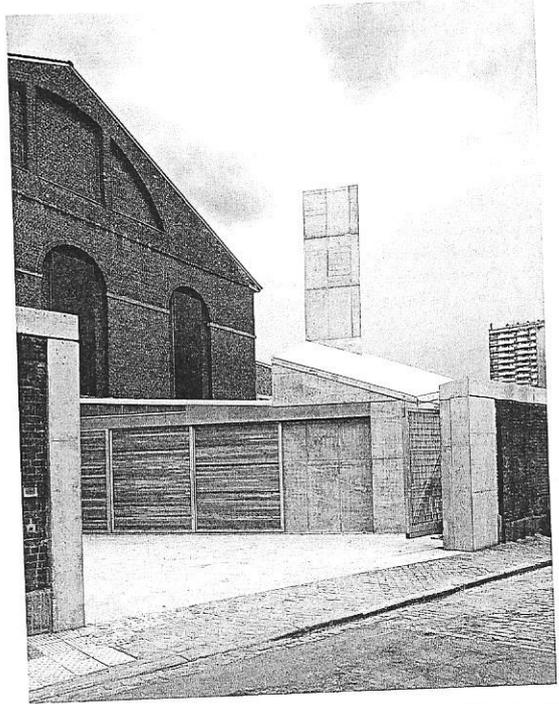
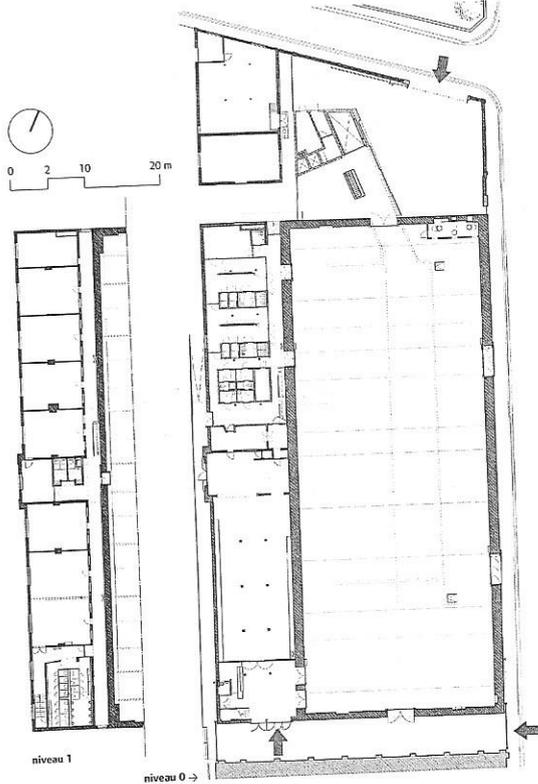
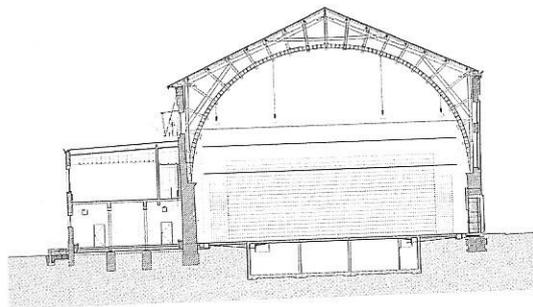
de Tokyo parisien, ici, c'est un budget serré qui force à aller à l'essentiel: les cicatrices des éléments supprimés s'affichent. C'est le cas d'un escalier gênant la fluidité de l'enchaînement des espaces latéraux. Ce parti pris accompagne de près la mise aux normes de l'édifice, sain structurellement parlant, mais qu'il fallait doter d'un dispositif de ventilation et de désenfumage. Ainsi, les baies sont obturées par des sandwichs de laine minérale entre deux tranches métalliques pour favoriser la boîte noire. L'opportunité aussi d'incorporer des panneaux obturateurs dans les arches ainsi que des boîtiers dans les

hublots côté cour, qui, ensemble, composent le dispositif d'évacuation des fumées. La structure en arc de madriers courbés sur leur plat qui forme la voûte de la grande salle est remarquable. C'est en quelque sorte l'ancêtre du lamellé collé, dont le dessin est tiré d'un modèle inventé par le colonel Emy, professeur de fortification à l'école royale militaire de Saint Cyr. Une charpente équivalente a été réalisée au manège de Libourne en France en 1827, dix ans auparavant, sur 1008 m², tandis que celle de Liège en abrite, sans points porteurs intermédiaires, 700 m² de plus. Ce serait un crime de lèse-majesté de

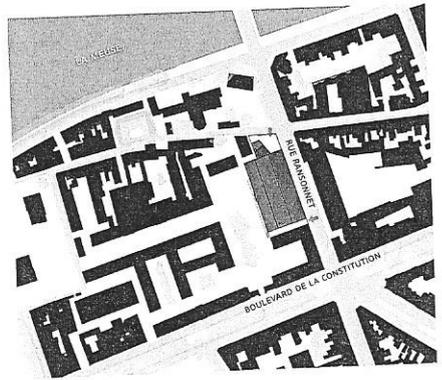
toucher à cet ouvrage. Avec une jauge allant jusqu'à 1600 places, la nef de 25 mètres sur 65 est donc laissée intacte, sauf l'isolation en toiture, invisible. Le sol en terre battue a toutefois laissé place à une dalle en béton, dont les dessous ont été creusés au profit de l'usage. En effet, sur les deux tiers, un sous-sol technique est dédié au stockage du matériel scénique et réalise une circulation par le biais de trappes qui s'ouvrent et sur les loges, et sur le(s) plateau(x). En surface, le programme réclamait un espace flexible pour des représentations diverses, notamment orientées vers le théâtre, la voix



Chape en béton teinté dans la masse, linteaux bruts, découpes laissées vives: le vocabulaire architectural mis en œuvre ne jure pas avec l'original.



L'architecte réoriente l'édifice en créant l'entrée principale sur le passage qui mène à la cour de l'ancienne caserne.



parlée ayant un bon rapport de diffusion dans la géométrie de la nef existante. Avec l'aide du scénographe Vincent Lemaire, le jeu de mikado qui met en tension la charpente supporte les charges supplémentaires des cintres qui reçoivent les gamelles d'éclairage et des pendillons séparateurs. C'est dire si le génie de construction avait vu large dans les affectations possibles du lieu. L'espace, libre de tout support intermédiaire, autorise la mise en place de plusieurs dispositifs scéniques, combinaison de configurations variables mais aussi en simultanée, afin de répondre à des mises en scènes innovantes. Béton préfabriqué et réglit organisent les

loges installées latéralement, enrichies d'un foyer cafétéria qui peut faire office de seconde salle, ainsi qu'un studio de répétition à l'étage. Du manège sont conservés les abreuvoirs devenus appuis de bancs. Sans lâcher la bride, les adaptations faites pour rendre ce lieu acceptable pour la représentation théâtrale se fondent dans la masse bâtie, en respect de l'esprit du lieu, manège respecté, doucement mutilé pour révéler son corps originel, et l'emplir de nouvelles pulsations humaines.

Le manège de la caserne Fonck

LIEU rue Ransonnet, Liège
 PROGRAMME restauration et équipement de l'ancien manège pour l'affecter à une salle de spectacle
 PROCÉDURE Adjudication publique
 MAÎTRE DE L'OUVRAGE Communauté Française
 ARCHITECTE Dethier Architectures
 STABILITÉ | TECHNIQUES Bureau d'étude Greisch
 ACOUSTIQUE Bureau d'acoustique Nicolas Plom
 GROS ŒUVRE phase 1 Galère phase 2 Wust
 SCÉNOGRAPHIE Vincent Lemaire ARTISTE Jean Glibert
 MENUISERIE Technimetal FERRONNERIE Dejeond Delarge
 ÉLECTRICITÉ Servais CHAUFFAGE Delta Thermic
 SURFACE 2.350 m² BUDGET 3.630.000 euros tvac
 LIVRAISON février 2009 SITE WEB www.dethier.be